

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 JUIN 2025**

Date de la convocation : 27/05/2025 - Date d'affichage : 10/06/2025

N° 2025-06

Approuvé en séance de Conseil Municipal en date du 8 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 3 juin, dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Mesnil-Auzouf en séance publique, sous la présidence de Jean-Yves BRECIN, Maire.

Etaient présents : DUBOSQ J-M, ENOUF Y., GUILBERT N., LECHAT M-F., LENOBLE A., WINTZ M.

Etaient absents : BRUNET G., CAUDRELIER CRESTEY L., CHIRON L., LEBREDONCHEL H., LECOQ S., MALITOURNE M., RENET J., VILLIÈRE N.

Etait représentée : DUCHEMIN J. pouvoir à DUBOSQ J-M., HENTRY M. pouvoir à ENOUF Y.

Secrétaire de séance : ENOUF Y.

Rappel de l'ordre du jour :

*** Délibérations :**

1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal
2. FREDON : Choix des prestataires
3. Subvention au secours catholique
4. Subvention pour un voyage scolaire
5. Subvention formation professionnelle
6. Remplacement d'un agent technique au service voirie
7. Remplacement d'un agent technique au service périscolaire
8. INSEE : recensement de la population 2026, nomination d'un agent coordonnateur

*** Informations et questions diverses**

- Bilan des commissions
- Assurance santé communale
- Demande du club de foot de Le Béný Bocage

Délibération 2025-06-01 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22/04/2025
--

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si le procès-verbal du 22 avril 2025 fait apparaître des observations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** le procès-verbal du conseil municipal du 22/04/2025

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-02 : FREDON : choix des prestataires

Comme tous les ans, dans le cadre de la convention passée pour 3 ans avec la FREDON, nous devons désigner 4 entreprises choisies pour intervenir sur la commune.

Pour rappel, la convention avec la FREDON nous permet de déclarer la présence de nids de frelons asiatiques. Cet organisme se charge ensuite de faire appel aux entreprises pour détruire ce nid et nous facture le reliquat non pris en charge par le Département.

Une partie du coût est financé par le Département (cf. ci-après pour 2024), 40 % par la Commune et le reste à la charge du propriétaire.

Le Département a financé pour 2024 :

- 17 € pour les nids à hauteur de moins de 10 mètres
- 22 € pour une hauteur comprise entre 10 et 25 m
- 30 € pour une hauteur au-dessus de 25 m

Monsieur le Maire présente les différents prestataires et coût des prestations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

1. Frelon Destruction
2. Anti Nuisible
3. Normandie désinsectisation
4. AL Stop Nuisible

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-03 : Subvention au Secours Catholique

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote des subventions en mars dernier, il avait été demandé des précisions à la demande du secours catholique de Villers Bocage.

L'éclaircissement a été fait, il s'avère que « les 16 personnes et familles accompagnées sur le territoire » comme indiqué dans leur courrier se trouvent bien sur notre commune.

Il est à noter qu'aucune subvention n'avait été versée l'an dernier et que nous avons attribué cette année à la Croix Rouge d'Aunay 290 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de verser une subvention de 290 € au secours catholique de Villers Bocage.

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-04 : Subvention pour un voyage scolaire

La famille GRAND domiciliée au Mesnil-Auzouf demande une subvention pour le financement d'un voyage scolaire effectué en Provence par leur fille Alya en classe de 4^{ème} au collège d'Aunay-sur-Odon. Le coût total de ce voyage était de 390.20 € (ils nous ont présenté leur facture acquittée).

Pour rappel, le conseil municipal avait octroyé une aide de 50 € à deux familles en 2022 pour des voyages scolaires.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de verser une participation de 50€ à la famille GRAND pour ce voyage scolaire

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-05 : Subvention pour une formation professionnelle

Mme HANSEN Marylise sollicite une aide de la part de la commune pour pouvoir passer son BAFA. Le coût est de 443.00 € pour la 1^{ère} partie. Les 2 autres parties seront autofinancées par Mme Hansen.

Compte tenu des animations déjà engagées bénévolement au sein de la commune et de l'engagement moral de Mme Hansen de poursuivre ces animations, le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de prendre en charge cette 1^{ère} phase de formation.

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-06 : Remplacement d'un agent technique au service extérieur

Monsieur le Maire informe le conseil que la personne retenue lors du précédent appel à candidature a décidé de ne pas donner suite. Une seule autre personne s'est présentée, la 3^{ème} candidature ayant accepté un autre poste.

Compte tenu du faible nombre de réponse, la question est de savoir si nous renouvelons un appel à candidature sur un 28 heures hebdomadaire ou si nous proposons un temps plein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler un appel à candidature sur un temps plein.

M. Wintz s'oppose à cette décision, MM. Dubosq et Duchemin (procuration) s'abstiennent.

Pour : 5+1

Contre : 1

Abstentions : 1+1

L'idée d'organiser un chantier de jeune est évoquée (aide au permis de conduire par exemple) pour l'aide au nettoyage de la commune.

La possibilité de monter un tel projet sera examinée au cours d'un prochain conseil municipal.

Délibération 2025-06-07 : Remplacement d'un agent technique au service périscolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Véronique qui assure le service de la cantine a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet prochain.

Nous avons donc besoin de la remplacer.

Monsieur le Maire demande également quelle somme le Conseil Municipal alloue à l'occasion de son départ.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de lancer un appel à candidature sur une base identique à l'emploi actuel. Une carte cadeau de 500 € sera offerte à Véronique.

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-06-08 : INSEE : recensement de la population 2026, nomination d'un agent coordonnateur

Le prochain recensement de la population aura lieu de janvier au 15 février 2026.

Il nous est nécessaire de nommer un agent coordonnateur. Il sera également nécessaire d'embaucher deux agents recenseurs pour effectuer l'enquête.

Ces dernières années c'est Mme CHAPRON Sandrine qui avait coordonné ce recensement et elle le fait également sur d'autres communes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de nommer Mme CHAPRON Sandrine comme agent coordonnateur.

Pour : 7+2

Contre : 0

Abstentions : 0

Informations et Question diverses

- **Bilan des commissions**

Commission bâtiment

2^{ème} devis en attente pour les joints de maçonnerie de la mairie annexe de Le Mesnil-Auzouf
Le château d'eau de Jurques présente de nouveau des dégradations (à voir).

Commission Routes

Lister les panneaux nécessaires pour signaler les directions sur LMA et Jurques
Consultation en cours des entreprises pour faire réaliser les peintures routières
L'Ets Baril doit intervenir pour réaliser le plateau de traversée piétonne devant le bar.
Des devis de travaux terrassement/pluvial sont en cours.
Un poteau Orange est dégradé au Parc Villard (voir s'il y a possibilité de réparation avant qu'il ne tombe).

Commission cadre de vie

Règlement salle des associations => validé
Bilan positif de la fête du jeu organisée par PBI le 24 mai sur le parking de l'école malgré une météo peu favorable
La fresque de l'école a été inaugurée le 20 mai.
Proposition de fresque solo sur le mur extérieur => le CM en valide le principe pour un montant de 1 590 €.
Kermesse organisée par l'APE le 14/06 avec barbecue-concert.
Le feu d'artifice prévu est à la charge de la mairie (env. 3000€)
Fête du village organisée par l'APE le 29 juin

Commission école

La maintenance du chauffage PAC de la maternelle a été réalisée le 20/02.
La modification de la ventilation est prévue le 18/06
Le Conseil d'école est programmé le 19/06

- **Assurance santé communale**

L'assurance Axa nous a contacté et nous avons rencontré deux nouvelles conseillères AXA.
Ils souhaitent savoir ce que nous décidons.
=>lancer un appel à partenariat car il semble que plusieurs agences soient intéressées

- **Demande du club de foot de Le Béný Bocage**

Le club de foot de Le Béný Bocage souhaite récupérer les vieux buts de foot stockés au terrain de boules. Le conseil municipal est d'accord pour donner ces éléments de réforme en l'état à l'association.

M. Wintz signale qu'il a transmis une question écrite le 22/04 pour obtenir la liste des tâches effectuées par l'agent technique avec le temps passé à chacune d'entre elles. Il souligne par ailleurs que les entreprises qu'il avait rencontré pour les devis d'entretien d'espaces verts lui ont fait remarquer que la commune ne semble pas respecter la législation en matière de loi sur l'eau pour l'espace de compostage actuellement utilisé.

La prochaine séance est fixée le : 8 juillet à Jurques.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 22h30